

venir. J'estime, monsieur l'Orateur, que c'est un défi à tous les députés siégeant ici aujourd'hui.

Qu'on me permette de proposer, avec l'appui de l'honorable député de Nicolet-Yamaska (M. Vincent):

Que l'adresse suivante soit présentée à son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A son Excellence le major-général Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, détenteur de la Croix de guerre et de la Médaille des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté les Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à votre Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

(Texte)

M. Clément Vincent (Nicolet-Yamaska): Monsieur l'Orateur, c'est avec émotion et fierté que je prononce mes premières paroles dans cette illustre assemblée, assemblée composée d'hommes et de femmes qui ont reçu pour mission de représenter les aspirations légitimes de la population canadienne.

L'honneur que m'a réservé le très honorable premier ministre (M. Diefenbaker), d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône, lu par Son Excellence le Gouverneur général, digne représentant de notre gracieuse Majesté, m'oblige à vous révéler que c'est plutôt la brave population de mon comté qui mérite cet hommage et cette marque d'estime de la part du premier ministre. Ce n'est pas la première fois qu'il honore notre belle population. Nous remarquons avec fierté qu'il a demandé à l'un des nôtres, en 1957, d'être membre de son cabinet, pour ensuite recommander sa nomination comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec. J'ai le plaisir de rendre hommage à mon illustre prédécesseur, l'honorable Paul Comtois, qui honore la population agricole de toute la province et du comté en particulier, en étant le premier agriculteur à accéder à ce haut poste, dans ma province.

Maintenant, permettez-moi de saluer les hommes et les femmes de mon beau comté de Nicolet-Yamaska et d'affirmer publiquement qu'aussi longtemps qu'ils me feront confiance, je tâcherai de les servir de mon mieux, avec les modestes talents que la divine Providence a bien voulu me confier. Est-il nécessaire de réaffirmer à la Chambre cette liberté d'expression que j'ai toujours eue et que j'entends conserver dans les rangs de ce grand parti qui, grâce à son chef actuel, a donné à la population canadienne le Bill des Droits de l'homme.

Voici les paroles que prononçait le très honorable premier ministre au cours des débats [M. Chaplin.]

de la Chambre des communes, le 1^{er} juillet 1961:

Je suis Canadien, un Canadien libre, libre de m'exprimer sans crainte, libre de servir Dieu comme je l'entends, libre d'appuyer les idées qui me semblent justes, libre de m'opposer à ce qui me semble injuste, libre de choisir les dirigeants de mon pays; ce patrimoine de liberté, je m'engage à le sauvegarder pour moi-même et pour toute l'humanité.

Ces paroles, dis-je, m'ont incité à servir dans la politique fédérale mon pays, le Canada, ma province, le Québec, mon comté, Nicolet-Yamaska.

(Traduction)

Qu'il me soit maintenant permis de féliciter l'honorable député de Waterloo-Sud (M. Chaplin) de son remarquable discours. Nous avons tous la certitude que l'expérience qu'il a acquise à l'Assemblée législative de l'Ontario, ainsi que dans les affaires publiques en général, lui permettra, lorsqu'il s'agira pour lui de servir son pays, de se montrer le digne fils de son père, ci-devant député et ministre du Commerce. Tous les hommes et femmes de sa circonscription doivent être fiers de lui aujourd'hui.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, votre choix, comme président de la Chambre, fut accepté unanimement. C'est un honneur pour nous du Québec, de voir l'un des nôtres, maintenant citoyen de l'Ouest du pays, accéder à ce haut poste. Nous savons que vos talents et vos qualités personnelles feront de vous un président écouté et admiré de tous.

Je ne voudrais pas m'étendre très longtemps sur les félicitations. Nos meilleurs vœux accompagnent tous ceux qui ont accepté une charge nouvelle, soit comme vice-président de la Chambre, présidents des comités, membres du cabinet, secrétaires parlementaires. Je me bornerai seulement à deux mentions. La première concerne l'honorable représentant de Pontiac-Témiscamingue (M. Martineau) qui, à titre de ministre des Mines et des Relevés techniques, a assumé des fonctions déjà exercées par mon prédécesseur de Nicolet-Yamaska. La seconde intéresse l'honorable représentant de Saint-Hyacinthe-Bagot (M. Ricard), natif de mon comté de Nicolet-Yamaska, qui remplit si bien la double charge de secrétaire parlementaire du premier ministre et de « whip » du gouvernement.

Aux nouveaux députés qui, comme moi, siègent pour la première fois en cette Chambre, je souhaite de conserver cet enthousiasme des premières heures, de même que tout le succès possible dans leurs revendications.

(Traduction)

Ainsi que je viens de le dire en français, j'offre mes félicitations aux nouveaux députés